Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Mis en ligne le - 6 OCT. 2022
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20221003-005

du 03 octobre 2022 n°005 page 1/2

EXTRAIT:

GRAND CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

membres en exercice : 26

PRESENTS (20) : M.ABELIN, M.PICHON, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT, M.JUGE, M.CHAINE, Mme LAVRARD, M.PREHER, Mme LANDREAU, M.AURIAULT, M.BAILLY, M.BONNARD, M.BRAGUIER, Mme BRAUD, M.TARTARIN

POUVOIRS (3) : M. DROIN donne pouvoir à M. ABELIN
Mme MARQUES NAULEAU donne pouvoir à Mme LANDREAU
M. MEUNIER donne pouvoir à Mme LAVRARD

EXCUSES (3) : M. BOISSON, Mme GODET, M. CIBERT

Nom du secrétaire de séance : Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Modifications de marchés n°1 et 2 liées aux travaux du marché de création d'un tiers-lieu culturel à Châtellerault

Dans le cadre de la création d'un nouvel équipement culturel sur le quartier du lac à Châtellerault, des marchés de travaux ont été passés.

Ces marchés de travaux initiaux ont été notifiés le 6 octobre 2021 pour un montant de 1 316 966€ TTC (10 lots).

Par délibération n°14 du conseil communautaire du 11 avril 2022, les marchés de travaux ont été modifiés portant le montant total des travaux à 1 335 995 € TTC.

La durée initiale des marchés de travaux était fixée à 12 mois à compter de la notification. La date limite contractuelle du marché est portée à ce jour au 5 octobre 2022.

Les travaux sont en cours actuellement. Cependant, des retards liés à des problèmes d'approvisionnement des matériaux et d'une sous-estimation du temps de la réalisation de certains travaux par l'équipe de maîtrise d'œuvre sont apparus.

Il convient donc de prolonger la date limite contractuelle pour tous les marchés de travaux jusqu'au 29 novembre 2022, conformément au nouveau planning établi par l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

* * * * *

VU l'article R 2194-7 du Code de la commande publique relatif aux modifications de marché non substantielles,

VU l'article 3 alinéa II.3 des statuts de la communauté d'agglomération relatif à la compétence pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire,

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Mis en ligne le - 6 OCT. 2022
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

VU la délibération n° 17 du conseil communautaire du 6 avril 2021 portant création d'un nouvel équipement culturel sur le quartier du lac et de la validation de l'APD et du plan de financement dans le cadre de l'opération d'intérêt régional Lac Renardières,

VU la délibération n° 14 du 11 avril 2022 portant sur les modifications de marchés liés aux travaux "création d'un nouvel équipement culturel à Châtellerault",

CONSIDÉRANT la nécessité de passer des modifications de marché pour les travaux de "création d'un nouvel équipement culturel à Châtellerault" du fait d'une prolongation du marché rendu nécessaire au regard de ce qui précède,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide d'autoriser le Président ou son représentant à signer les modifications de marché pour les 10 lots ayant pour objet de prolonger la date limite contractuelle pour tous les marchés de travaux jusqu'au 29 novembre 2022.

Vote : **Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

MODIFICATION DU MARCHE PUBLIC N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault Tél : 05 49 20 20 20
78 boulevard Blossac – CS 10619

86106 CHATELLERAULT

B - Identification du titulaire du marché public

SARL KDS **05 55 78 60 26**
1 Allée Mouloudji
La fontaine Saint Martial kds87001@gmail.com
87220 FEYTIAT

C - Objet du marché public

Objet du marché public :
Affaire n°21S0002
CRÉATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL A CHATELLERAULT
Lot n°1 : Désamiantage – Marché n° 21M35

Date de la notification du marché public : 6 octobre 2021

Montant initial du marché public :

HT	8 000,00 €
TVA 20 %	1 600,00 €
TTC	9 600,00 €

D - Objet de la modification du marché

Modifications introduites par le présent document :

La durée initiale des marchés de travaux était fixée à 12 mois à compter de la notification. La date limite contractuelle du marché est portée à ce jour au 5 octobre 2022.

Les travaux sont en cours actuellement cependant ils ont pris du retard liés à des problèmes d'approvisionnement des matériaux et d'une sous estimation du temps pour la réalisation de certains travaux par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Conformément à l'article 2194-7 du code de la commande publique, il convient donc de prolonger la date limite contractuelle pour tous les marchés de travaux jusqu'au 29 novembre 2022 qui devient la nouvelle date limite contractuelle fixée par cette modification de marché.

Incidence financière de l'avenant :

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON ☐ OUI

La notification de la présente modification de marché vaut ordre de service

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : CHATELLERAULT , le .....

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

G - Notification de la modification du marché n°1 au titulaire du mar

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie de la présente modification »

A ……, le ……..

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) : .....

Le (date) : ..... A (heure) : ..... h .....

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

MODIFICATION DU MARCHE PUBLIC N° 2

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault Tél : 05 49 20 20 20
78 boulevard Blossac – CS 10619

86106 CHATELLERAULT

B - Identification du titulaire du marché public

SARL CONTIVAL **05 49 43 31 79**
3 rue des fossés
BP 50030 contact@contival.fr
86600 LUSIGNAN

C - Objet du marché public

- Objet du marché public :

Affaire n°21S0002
CRÉATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL A CHATELLERAULT
Lot n°2 : Démolition – Gros Oeuvre – Marché n° 21M36

- Date de la notification du marché public : 6 octobre 2021

- Montant initial du marché public :

HT	288 133,55 €
TVA20 %	57 626,71€
TTC	345 760,26 €

- Nouveau montant du marché après modification de marché n°1 :

HT	294 591,96 €
TVA20 %	58 918,39€
TTC	353 510,35 €

D - Objet de la modification du marché

- Modifications introduites par le présent document :

La durée initiale des marchés de travaux était fixée à 12 mois à compter de la notification. La date limite contractuelle du marché est portée à ce jour au 5 octobre 2022.

Les travaux sont en cours actuellement cependant ils ont pris du retard liés à des problèmes d'approvisionnement des matériaux et d'une sous estimation du temps pour la réalisation de certains travaux par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Conformément à l'article 2194-7 du code de la commande publique, il convient donc de prolonger la date limite contractuelle pour tous les marchés de travaux jusqu'au 29 novembre 2022 qui devient la nouvelle date limite contractuelle fixée par cette modification de marché.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

Incidence financière de l'avenant :

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON ☐ OUI

La notification de la présente modification de marché vaut ordre de service

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : CHATELLERAULT , le .....

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

G - Notification de la modification du marché n°2 au titulaire du mar

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie de la présente modification »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) : .....

Le (date) : ..... A (heure) : ..... h .....

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

MODIFICATION DU MARCHE PUBLIC N° 2

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault Tél : 05 49 20 20 20
78 boulevard Blossac – CS 10619

86106 CHATELLERAULT

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise SAS MERLOT Tél : 05 49 21 16 49
10 rue du Champ des Bordes
86100 CHATELLERAULT e-mail: sa.merlot@charpente-merlot.fr

C - Objet du marché public

- Objet du marché public :

Affaire n°21S0002
CRÉATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL A CHATELLERAULT
Lot n°3 : Charpente – Ossature bois – Bardages – Marché n° 21M37

- Date de la notification du marché public : 6 octobre 2021

- Montant initial du marché public : 130 000,00 €
  TVA 20 % 26 000,00 €
  TTC 156 000,00 €

- Nouveau montant du marché après modification de marché n°1 :
  HT 132 772,00 €
  TVA20 % 26 554,40 €
  TTC 159 326,40 €

D - Objet de la modification du marché

- Modifications introduites par le présent document :

La durée initiale des marchés de travaux était fixée à 12 mois à compter de la notification. La date limite contractuelle du marché est portée à ce jour au 5 octobre 2022.

Les travaux sont en cours actuellement cependant ils ont pris du retard liés à des problèmes d'approvisionnement des matériaux et d'une sous estimation du temps pour la réalisation de certains travaux par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Conformément à l'article 2194-7 du code de la commande publique, il convient donc de prolonger la date limite contractuelle pour tous les marchés de travaux jusqu'au 29 novembre 2022 qui devient la nouvelle date limite contractuelle fixée par cette modification de marché.

- Incidence financière de l'avenant :

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON ☐ OUI

La notification de la présente modification de marché vaut ordre de service

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : CHATELLERAULT , le .....

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

G - Notification de la modification du marché n°2 au titulaire du mar

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie de la présente modification* »

A ……, le ……..

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) : .....

Le (date) : ..... A (heure) : ..... h .....

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

MODIFICATION DU MARCHE PUBLIC N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault Tél : 05 49 20 20 20
78 boulevard Blossac – CS 10619

86106 CHATELLERAULT

B - Identification du titulaire du marché public

SMAC
8 avenue de la Loge

86440 MIGNE AUXANCES

05 49 54 23 23

poitiers@smac-sa.com

C - Objet du marché public

Objet du marché public :
Affaire n°21S0002
CRÉATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL A CHATELLERAULT
Lot n°4 : Couverture sèche – Zinguerie – Marché n° 21M47

Date de la notification du marché public : 6 octobre 2021

Montant initial du marché public :

HT	209 339,51 €
TVA 20 %	41 867,90 €
TTC	251 207,41 €

D - Objet de la modification du marché

Modifications introduites par le présent document :

La durée initiale des marchés de travaux était fixée à 12 mois à compter de la notification. La date limite contractuelle du marché est portée à ce jour au 5 octobre 2022.

Les travaux sont en cours actuellement cependant ils ont pris du retard liés à des problèmes d'approvisionnement des matériaux et d'une sous estimation du temps pour la réalisation de certains travaux par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Conformément à l'article 2194-7 du code de la commande publique, il convient donc de prolonger la date limite contractuelle pour tous les marchés de travaux jusqu'au 29 novembre 2022 qui devient la nouvelle date limite contractuelle fixée par cette modification de marché.

Incidence financière de l'avenant :

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON ☐ OUI

La notification de la présente modification de marché vaut ordre de service

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : CHATELLERAULT , le .....

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

G - Notification de la modification du marché n°1 au titulaire du mar

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie de la présente modification* »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) : .....

Le (date) : ..... A (heure) : ..... h .....

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

MODIFICATION DU MARCHE PUBLIC N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault Tél : 05 49 20 20 20
78 boulevard Blossac – CS 10619

86106 CHATELLERAULT

B - Identification du titulaire du marché public

SCOFAB
33 rue des Petites Vallées
BP 21132
86062 POITIERS CEDEX 09

05 49 58 01 64

contact@scofab.fr

C - Objet du marché public

- Objet du marché public :

Affaire n°21S0002
CRÉATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL A CHATELLERAULT
Lot n°5 : Menuiseries extérieures – Métallerie – Marché n° 21M38

- Date de la notification du marché public : 6 octobre 2021

- Montant initial du marché public :

HT	58 974,66 €
TVA 20 %	9 394,93 €
TTC	68 369,59 €

D - Objet de la modification du marché

- Modifications introduites par le présent document :

La durée initiale des marchés de travaux était fixée à 12 mois à compter de la notification. La date limite contractuelle du marché est portée à ce jour au 5 octobre 2022.

Les travaux sont en cours actuellement cependant ils ont pris du retard liés à des problèmes d'approvisionnement des matériaux et d'une sous estimation du temps pour la réalisation de certains travaux par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Conformément à l'article 2194-7 du code de la commande publique, il convient donc de prolonger la date limite contractuelle pour tous les marchés de travaux jusqu'au 29 novembre 2022 qui devient la nouvelle date limite contractuelle fixée par cette modification de marché.

- Incidence financière de l'avenant :

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☑ NON ☐ OUI

La notification de la présente modification de marché vaut ordre de service

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : CHATELLERAULT , le .....

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

G - Notification de la modification du marché n°1 au titulaire du mar

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie de la présente modification* »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) : .....

Le (date) : ..... A (heure) : ..... h .....

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

MODIFICATION DU MARCHE PUBLIC N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault Tél : 05 49 20 20 20
78 boulevard Blossac – CS 10619

86106 CHATELLERAULT

B - Identification du titulaire du marché public

SARL BHM
ZI des Groges

36300 LE BLANC

02 54 37 93 80

bhmleblanc@wanadoo.fr

C - Objet du marché public

Objet du marché public :
Affaire n°21S0002
CRÉATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL A CHATELLERAULT
Lot n°6 : Cloisons sèches – Plafonds – Isolations – Menuiseries intérieures – Marché n° 21M39

Date de la notification du marché public : 6 octobre 2021

Montant initial du marché public :

HT	124 635,15.€
TVA 20 %	24 927,03 €
TTC	149 562,18. €

D - Objet de la modification du marché

Modifications introduites par le présent document :

La durée initiale des marchés de travaux était fixée à 12 mois à compter de la notification. La date limite contractuelle du marché est portée à ce jour au 5 octobre 2022.

Les travaux sont en cours actuellement cependant ils ont pris du retard liés à des problèmes d'approvisionnement des matériaux et d'une sous estimation du temps pour la réalisation de certains travaux par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Conformément à l'article 2194-7 du code de la commande publique, il convient donc de prolonger la date limite contractuelle pour tous les marchés de travaux jusqu'au 29 novembre 2022 qui devient la nouvelle date limite contractuelle fixée par cette modification de marché.

Incidence financière de l'avenant :

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON ☐ OUI

La notification de la présente modification de marché vaut ordre de service

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : CHATELLERAULT , le .....

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

G - Notification de la modification du marché n°1 au titulaire du mar

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie de la présente modification* »

A ……, le ……..

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) : .....

Le (date) : ..... A (heure) : ..... h .....

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

MODIFICATION DU MARCHE PUBLIC N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault Tél : 05 49 20 20 20
78 boulevard Blossac – CS 10619

86106 CHATELLERAULT

B - Identification du titulaire du marché public

BATISOL PLUS
9 rue Maryse Bastié

86100 CHATELLERAULT

05 49 93 17 41

contact@batisolplus.com

C - Objet du marché public

Objet du marché public :
Affaire n°21S0002
CRÉATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL A CHATELLERAULT
Lot n°7 : Chape – Carrelages – Faïences – Marché n° 21M40

Date de la notification du marché public : 6 octobre 2021

Montant initial du marché public :

HT	25 108,15.€
TVA20 %	5 021,63 €
TTC	30 129,78 €

D - Objet de la modification du marché

Modifications introduites par le présent document :

La durée initiale des marchés de travaux était fixée à 12 mois à compter de la notification. La date limite contractuelle du marché est portée à ce jour au 5 octobre 2022.

Les travaux sont en cours actuellement cependant ils ont pris du retard liés à des problèmes d'approvisionnement des matériaux et d'une sous estimation du temps pour la réalisation de certains travaux par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Conformément à l'article 2194-7 du code de la commande publique, il convient donc de prolonger la date limite contractuelle pour tous les marchés de travaux jusqu'au 29 novembre 2022 qui devient la nouvelle date limite contractuelle fixée par cette modification de marché.

Incidence financière de l'avenant :

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON ☐ OUI

La notification de la présente modification de marché vaut ordre de service

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : CHATELLERAULT , le .....

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

G - Notification de la modification du marché n°1 au titulaire du mar

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie de la présente modification »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) : .....

Le (date) : ..... A (heure) : ..... h .....

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

MODIFICATION DU MARCHE PUBLIC N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault Tél : 05 49 20 20 20
78 boulevard Blossac – CS 10619

86106 CHATELLERAULT

B - Identification du titulaire du marché public

SAS BOUCHET FRERES **05 49 58 07 98**
67 rue Nungesser

contact@bouchet-freres.com

86580 Biard

C - Objet du marché public

Objet du marché public :
Affaire n°21S0002
CRÉATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL A CHATELLERAULT
Lot n°8 : Peintures – Revêtements sols souples – Marché n° 21M41

Date de la notification du marché public : 6 octobre 2021

Montant initial du marché public :

HT	53 045,92 €
TVA 20 %	10 609,18 €
TTC	63 655,10 €

D - Objet de la modification du marché

Modifications introduites par le présent document :

La durée initiale des marchés de travaux était fixée à 12 mois à compter de la notification. La date limite contractuelle du marché est portée à ce jour au 5 octobre 2022.

Les travaux sont en cours actuellement cependant ils ont pris du retard liés à des problèmes d'approvisionnement des matériaux et d'une sous estimation du temps pour la réalisation de certains travaux par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Conformément à l'article 2194-7 du code de la commande publique, il convient donc de prolonger la date limite contractuelle pour tous les marchés de travaux jusqu'au 29 novembre 2022 qui devient la nouvelle date limite contractuelle fixée par cette modification de marché.

Incidence financière de l'avenant :

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON ☐ OUI

La notification de la présente modification de marché vaut ordre de service

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : CHATELLERAULT , le .....

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

G - Notification de la modification du marché n°1 au titulaire du mar

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie de la présente modification* »

A ……, le ……..

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) : .....

Le (date) : ..... A (heure) : ..... h .....

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

MODIFICATION DU MARCHE PUBLIC N° 2

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault Tél : 05 49 20 20 20
78 boulevard Blossac – CS 10619

86106 CHATELLERAULT

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise SARL AMIBAT Tél : 05 49 59 95 48
6 rue de la Petite Guerette
86170 AVANTON e-mail: sarl.amibat@gmail.com

C - Objet du marché public

- Objet du marché public :

Affaire n°21S0002
CRÉATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL A CHATELLERAULT
Lot n°9 : Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaire – Marché n° 21M42

- Date de la notification du marché public : 6 octobre 2021

- Montant initial du marché public :

HT	115 888,40 €
TVA 20 %	23 177,68 €
TTC	139 066,08 €

- Nouveau montant du marché après modification de marché n°1 :

HT	122 516,20 €
TVA20 %	24 503,24 €
TTC	147 019,44 €

D - Objet de la modification du marché

- Modifications introduites par le présent document :

La durée initiale des marchés de travaux était fixée à 12 mois à compter de la notification. La date limite contractuelle du marché est portée à ce jour au 5 octobre 2022.

Les travaux sont en cours actuellement cependant ils ont pris du retard liés à des problèmes d'approvisionnement des matériaux et d'une sous estimation du temps pour la réalisation de certains travaux par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Conformément à l'article 2194-7 du code de la commande publique, il convient donc de prolonger la date limite contractuelle pour tous les marchés de travaux jusqu'au 29 novembre 2022 qui devient la nouvelle date limite contractuelle fixée par cette modification de marché.

- Incidence financière de l'avenant :

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON ☐ OUI

La notification de la présente modification de marché vaut ordre de service

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : CHATELLERAULT , le .....

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

G - Notification de la modification du marché n°2 au titulaire du mar

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie de la présente modification »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) : .....

Le (date) : ..... A (heure) : ..... h .....

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

MODIFICATION DU MARCHE PUBLIC N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault Tél : 05 49 20 20 20
78 boulevard Blossac – CS 10619

86106 CHATELLERAULT

B - Identification du titulaire du marché public

LUMELEC
39 Route de Poitiers

86320 MAZEROLLES

05 49 84 05 00

lumelec@lumelec.fr

C - Objet du marché public

- Objet du marché public :

Affaire n°21S0002
CRÉATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL A CHATELLERAULT
Lot n°10 : Electricité – Marché n° 21M43

- Date de la notification du marché public : 6 octobre 2021

- Montant initial du marché public :

HT	86 345,19 €
TVA 20 %	17 269,96 €
TTC	103 615,15 €

D - Objet de la modification du marché

- Modifications introduites par le présent document :

La durée initiale des marchés de travaux était fixée à 12 mois à compter de la notification. La date limite contractuelle du marché est portée à ce jour au 5 octobre 2022.

Les travaux sont en cours actuellement cependant ils ont pris du retard liés à des problèmes d'approvisionnement des matériaux et d'une sous estimation du temps pour la réalisation de certains travaux par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Conformément à l'article 2194-7 du code de la commande publique, il convient donc de prolonger la date limite contractuelle pour tous les marchés de travaux jusqu'au 29 novembre 2022 qui devient la nouvelle date limite contractuelle fixée par cette modification de marché.

- Incidence financière de l'avenant :

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON ☐ OUI

La notification de la présente modification de marché vaut ordre de service

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : CHATELLERAULT , le .....

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 086-248600413-20221003-BC_20221003_005-DE

G - Notification de la modification du marché n°1 au titulaire du mar

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie de la présente modification* »

A ……, le ……..

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

« Reçue à titre de notification, par voie électronique, copie de la présente modification du marché »

A (lieu) : .....

Le (date) : ..... A (heure) : ..... h .....

Cachet et Signature du titulaire,

Date de mise à jour : 25/02/2011.